

5

# PROJET ÉOLIEN DU MOULIN DU BOCAGE

COMMUNES DE

## GIPCY/NOYANT D'ALLIER



## LETTRE D'INFORMATION AUX HABITANTS

NOVEMBRE 2019

### EDITO

En septembre 2019, les équipes de Nordex ont finalisé le dossier de demande d'autorisation environnementale tenant compte, à la fois, des retours de la préfecture (suite au premier dépôt fin 2018) et des éléments recueillis lors des différentes rencontres de la concertation.

La concertation a occupé une place importante tout au long de la conception du projet éolien. Concerner, c'est nouer un lien de confiance et de proximité avec la population, c'est s'appuyer sur l'expertise d'usage des habitants et développer une dynamique de co-construction, dans le but final de recueillir l'adhésion du territoire.

Ainsi, ateliers de concertation, réunions publiques, permanences en communes sont venus ponctuer la démarche. De nombreux habitants et riverains ont pris part à ces rendez-vous organisés en lien avec les élus des Conseils municipaux.

Cette démarche de concertation nous a amené à modifier substantiellement notre projet, que nous vous représentons donc dans cette nouvelle lettre. **D'abord, nous avons retiré du projet une éolienne, du fait de son impact potentiel fort sur le paysage depuis les Côtes Matras** (voir page 2). Ensuite, nous avons recherché tous les moyens pour que notre projet bénéficie à chacun : ainsi, nous proposons une mesure d'accompagnement innovante pour intéresser les particuliers (voir page 3) en plus d'une campagne de financement participatif.

Emile Poupard, *chef de projet*

### CHIFFRES-CLÉS DU PROJET



6

Éoliennes



3 MW

de puissance unitaire



150 M

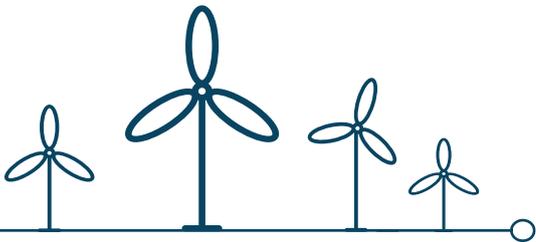
de hauteur  
(diamètre du  
rotor : 131 m)

40 GWh

de production annuelle, soit  
la consommation électrique  
d'environ 18 670 habitants  
(1,3 fois la Communauté  
de communes du Bocage  
Bourbonnais)



Vue sur le projet depuis le chemin entre les hameaux de la Frenière d'en Haut et de la Frenière d'en Bas (Noyant d'Allier)

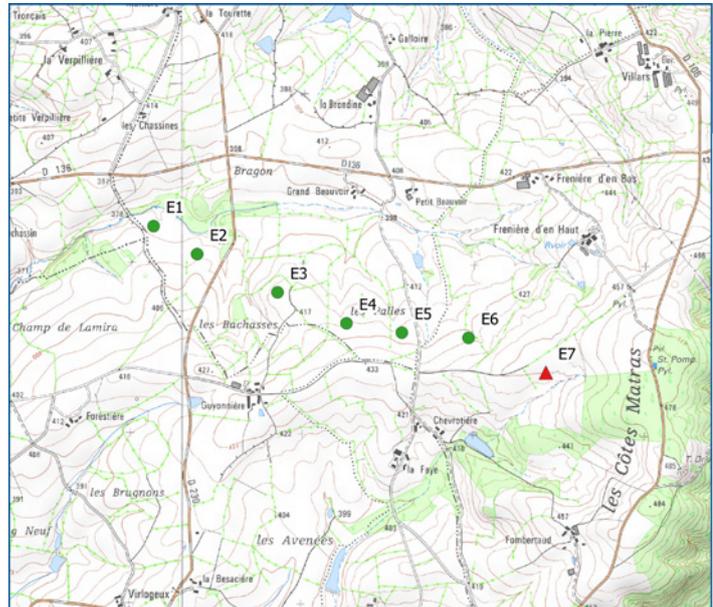


## LE RETRAIT D'UNE ÉOLIENNE POUR FAVORISER L'ACCEPTABILITÉ DU PROJET

La décision de retirer l'éolienne E7 du projet (triangle rouge sur la carte ci-contre) a été prise en tenant compte des éléments suivants :

D'abord, l'impact paysager du parc a fait partie des sujets fréquemment abordés lors des rendez-vous de concertation avec les habitants et élus, et les contributions portaient souvent sur l'éolienne E7, la plus visible depuis le panorama des Côtes Matras. Ainsi, Nordex souhaite favoriser l'acceptabilité du projet.

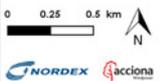
D'autre part, l'installation de cette éolienne aurait engendré un impact certain sur le Grand Capricorne, une espèce protégée de scarabée. Nordex évite donc également cet impact.



Parc éolien du  
Moulin du  
Bocage

Légende

- Eoliennes considérées pour le projet
- ▲ Eolienne supprimée du projet



Implantation finale du projet



## LA RÉDUCTION DES IMPACTS VISUELS, UNE PRIORITÉ POUR NORDEX

L'impact visuel depuis le point de vue panoramique des Côtes Matras est fortement diminué grâce à la suppression de l'éolienne E7 dans l'implantation finale. Afin de masquer les éoliennes encore visibles, la densification d'une haie bocagère est prévue le long de la RD 106. Cette dernière sera réalisée de sorte à masquer les éoliennes, tout en laissant le paysage visible (voir le photomontage ci-dessous).

### UNE BOURSE AUX ARBRES POUR LES RIVERAINS DU PARC !

Pour les riverains ayant une vue directe sur les éoliennes depuis leur habitation, des plantations de haies bocagères seront également possibles, sur demande, après la construction du parc. Une enveloppe de 30 000€ est prévue pour cela.

### PROJET INITIAL



### PROJET FINAL



Projet final sans l'éolienne E7 et avec densification de la haie existante longeant la RD106 (photomontage réalisé depuis la table d'orientation).

## L'AIDE RENOUVELABLE AUX PARTICULIERS, UN BÉNÉFICE DIRECT POUR LES RIVERAINS DU PARC !

### Une mesure invitante à l'économie d'énergie et la préservation de l'environnement

L'Aide Renouvelable aux Particuliers (ARP) est une mesure d'accompagnement mise en place par la société Nordex pour le projet éolien de Gipy et Noyant d'Allier. Cette aide propose un **système de remboursement partiel de travaux ou d'achats liés aux économies d'énergie et la préservation de l'environnement** au sein des foyers les plus proches du parc éolien, et des communes d'implantation. Ce fonds est accessible aux riverains les plus proches du parc éolien, indifféremment de leur commune d'habitation, selon les modalités décrites ci-dessous :

PHASE	PÉRIODE (APRÈS OUVERTURE DU CHANTIER)	FOYERS ÉLIGIBLES
1	0 - 2 ans	Foyers localisés entre 500m et 1.5 km de l'éolienne la plus proche, indépendamment de la commune de rattachement
2	2 - 3 ans	Foyers localisés entre 500m et 3 km de l'éolienne la plus proche, indépendamment de la commune de rattachement
3	3 - 4 ans	Foyers localisés entre 500m et 3 km de l'éolienne la plus proche, ainsi que l'ensemble des foyers de Gipy et Noyant d'Allier

Les investissements éligibles sont liés à l'**isolation thermique** du logement (des murs, plafonds et toitures, fenêtres ou volets isolants...), aux **économies d'énergie** (poêle à bois ou à granulés, ampoules basse consommation, appareils de régulation de chauffage...), à la **production d'énergie verte** (panneaux solaires, puits canadien, petit éolien...) ou encore l'**aide à l'achat d'un véhicule propre** (voiture, vélo...)

Un budget total de 60 000€, jusqu'à 2 000€ par foyer

Les montants des remboursements prévus par l'Aide Renouvelable aux Particuliers sont catégorisés selon les tranches de valeurs décrites ci-dessous :

MONTANT DE L'AMÉNAGEMENT /ACHAT PRÉVU	PART DU MONTANT DE L'AMÉNAGEMENT/ACHAT PRÉVU, PRIS EN CHARGE PAR L'ARP
0 € - 2000 €	50 %
2000 € ou +	40 % AVEC PLAFOND À 2000€

## LE FINANCEMENT PARTICIPATIF POUR CONTRIBUER À LA TRANSITION ÉNERGÉTIQUE

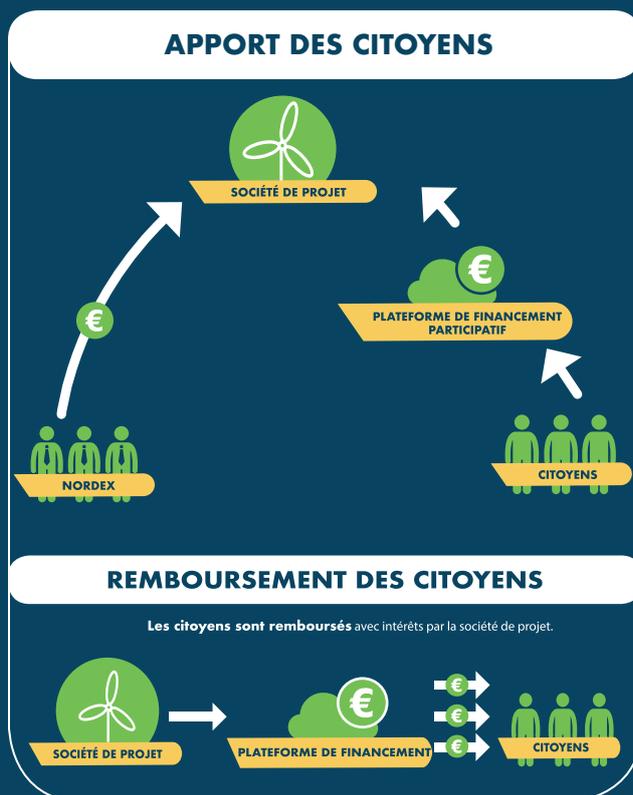
Une fois le projet autorisé, **Nordex confiera l'organisation d'une campagne de financement participatif à une plateforme reconnue sur le territoire national en matière d'énergie renouvelable**. L'objectif est de permettre à tous les habitants du territoire d'accompagner un projet de transition énergétique et écologique tout en bénéficiant de ses retombées économiques.

Concrètement, il sera possible d'**investir dans la société de projet par le biais d'obligations simples**. Avec un investissement minimal d'environ 25€ et des durées raisonnables (remboursements sous formes d'annuités avec une durée totale de 5 ans en moyenne\*), ce financement sera ouvert à tous et évite de bloquer votre épargne trop longtemps. En échange de cette participation, l'investisseur est rétribué à un taux attractif (4 à 5% en moyenne\*).

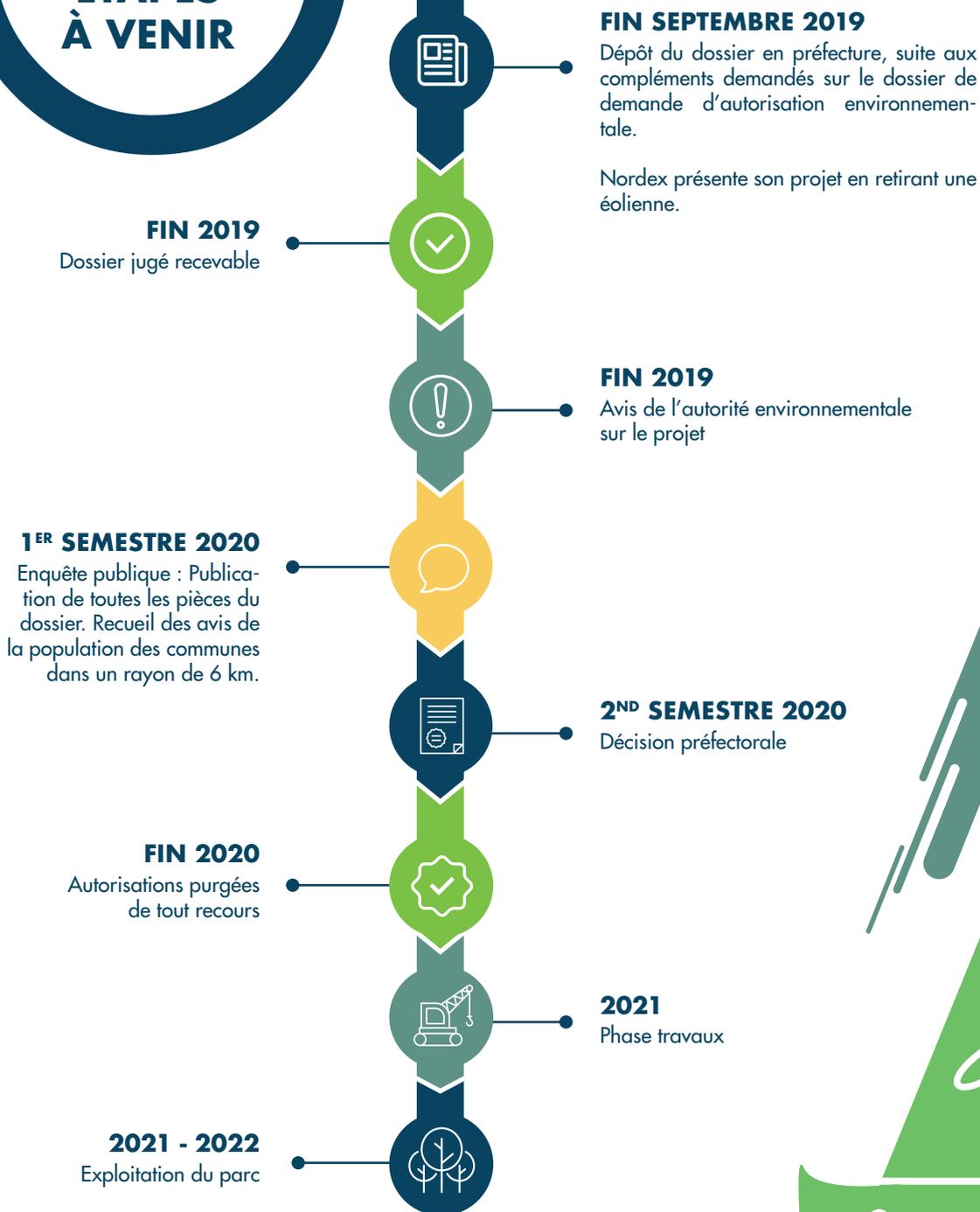
Par exemple, si Monsieur Leblanc investit 100€ pendant 5 ans avec un taux à 5%, il percevra 25€ d'intérêt. Si Madame Dupond investit, elle, 5 000€ avec un taux à 4%, elle percevra 1000 € d'intérêt !

\*éléments non contractuels

Mention légale obligatoire : financement pouvant présenter un risque de perte en capital



# ÉTAPES À VENIR



\*Ce planning décrit le « meilleur des cas », si la procédure se déroule de manière idéale

## NORDEX FRANCE : QUI SOMMES-NOUS ?

NORDEX est un développeur et constructeur d'éoliennes installé en France depuis 2001 reconnu parmi les leaders mondiaux sur le marché avec 12 000 éoliennes installées dont 980 en France. Toutefois, notre savoir-faire va bien au-delà de la simple fourniture d'éoliennes. En effet, nous sommes présents à toutes les phases d'un projet éolien : de l'identification d'un secteur favorable à la réalisation d'un parc éolien jusqu'au démantèlement de celui-ci, en passant par la maintenance des éoliennes durant toute leur durée de vie grâce à nos 17 centres de maintenance. Ce lien fort et de long terme avec le territoire constitue une de nos forces et fait partie de notre ADN.



## CONTACT

**EMILE POUPARD**  
CHEF DE PROJET  
DEVELOPPEMENT EOLIEN  
[epoupard@nordex-online.com](mailto:epoupard@nordex-online.com)  
07 85 00 71 23

**NORDEX FRANCE**  
194, Avenue du Président Wilson  
93210 La Plaine Saint Denis

